

DOCUMENT D'ORIENTATION DU RAN

Élaborer un cadre de prévention local et des principes directeurs - Partie 2

Introduction

Lutter contre la radicalisation et prévenir l'extrémisme violent est essentiel pour assurer la sécurité et protéger les valeurs démocratiques. Il s'agit de l'un des piliers de la politique de l'UE en matière de lutte contre le terrorisme et d'une question de plus en plus prioritaire pour l'UE, les gouvernements nationaux et les autorités locales, notamment au regard des récentes attaques terroristes et dans un climat de polarisation et de radicalisation croissantes. L'ampleur et la portée du phénomène des combattants terroristes étrangers (CTE), avec plusieurs milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont rejoint les rangs de l'État islamique en Irak et au Levant (EIL), constituent un enjeu de sécurité sans précédent. Il faut aujourd'hui faire face à la perspective de terroristes étrangers retournant dans leurs pays d'origine, ou se rendant dans des destinations de leur choix au sein de l'UE. Les attaques terroristes dans plusieurs États membres de l'UE sont destinées à semer la peur et la panique et à diviser la société. Il s'agit là de phénomènes dont les extrémistes peuvent tirer parti pour rallier plus de sympathisants.

La prévention de l'extrémisme violent à l'échelon local est essentielle. Ce document s'appuie, tout en le complétant, sur le document du RAN «*Élaborer un cadre de prévention local et des principes directeurs*» publié en novembre 2016 en ajoutant des informations fournies par des villes plutôt qu'en remplaçant ses recommandations. Les villes ayant participé et apporté des conseils sélectionnés sont notamment: Vienne, Vilvorde, Anvers, Aarhus, Copenhague, Helsinki, Strasbourg, Augsburg, Düsseldorf, Hesse, Rotterdam,

Zoetermeer, Delft, La Haye, Oslo, Larvik, Fredrikstad, Larvik, Göteborg, Malmö, Örebro, Leicester et d'autres impliquant l'initiative «Nordic Safe Cities».

Cet article est rédigé par **Magnus Ranstorp**, Centre d'excellence du RAN. Il se fonde sur les réflexions des coordinateurs de prévention locaux et des praticiens de première ligne de plus d'une trentaine de villes européennes. Les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de la Commission européenne ou de toute autre institution, ni les opinions officielles des municipalités participantes, de leurs

COMBATTANTS TERRORISTES ÉTRANGERS

QUESTIONS DE

APERCU



Genre



80 %

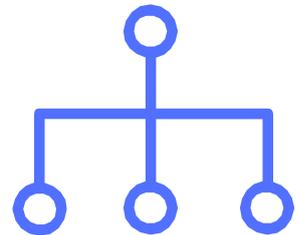


20%

Manuel du RAN concernant les personnes qui rentrent dans leur pays d'origine



Évaluation des risques



Répression

Mineurs

Réintégration

QUESTIONS EMERGENTES

CTE rentrés dans leur pays d'origine

Étude allemande portant sur 784 dossiers

Étude suédoise portant sur 267 dossiers

- 76 % sont des hommes & 24 % des femmes
- 70 % résident dans des zones cloisonnées
- 80 % proviennent de quatre villes
- 75 % sont des citoyens suédois et 34 % sont nés en Suède

- 61 % de citoyens allemands
- 10 % revenus désillusionnés 48 %
- ayant à nouveau rejoint des groupes radicaux
- 25 % de combattants rentrés au pays &
- 22 % de parents ayant coopéré avec les autorités
- Rôle important des groupes de relèvements 162 villes mais 13 uniquement avec 10 CTE ou plus

Étude norvégienne portant sur 137 dossiers

- 88 % sont des hommes & 12 % des femmes
- 21% seulement nés en Norvège
- 68 % impliqués dans la délinquance (46 % avec faits de violence)

CHAPITRE 1

ÉTABLIR UN PLAN D'ACTION OU UNE STRATÉGIE

QUESTIONS DE



Check-list



Désignation
d'un coordinateur local



Tâches initiales

- Clarifier la terminologie (radicalisation, extrémisme) Utiliser les structures de coopération existantes définir clairement les mandats Clarifier les besoins des organismes publics, se concentrer sur les responsabilités des différents acteurs partenaires et les définir, comprendre les différents mandats et les différentes activités.
- Établir une procédure de liaison avec les forces de police et dépendre la situation de la menace. Définir des processus pour les réunions portant sur les plans d'action Demander une évaluation des besoins et la hiérarchisation des efforts de prévention à différents organismes. Définir les domaines prioritaires, les objectifs des interventions, les groupes cibles et les mesures/méthodes.
- Justifier et expliquer clairement les mesures à prendre.
- Identifier les personnes-ressources positives, l'expertise spécialisée parmi le personnel et les communautés locales Intégrer les processus d'évaluation (avec des organismes de conseil

Alignement du plan d'action local sur la stratégie nationale

Observation & évaluation des indicateurs de risques locaux visibles

- Menaces communiquées
- Extrémisme sur les réseaux sociaux Réunions d'extrémistes fermées/ouvertes Diffusion de propagande Manifestations d'extrémistes
- Patrouilles citoyennes (Soldiers of Odin, etc.) Signes de radicalisation
- Départ vers des zones de conflits terroristes Activités de recrutement Intimidation & menaces contre des

Répertorier les facteurs de risque à l'échelon local (voir page suivante)

- Facteurs socio-économiques
- Facteurs psychosociaux
- Facteurs d'influence normatifs



Répertoirer les facteurs de risque à l'échelon local

Ce cadre fournit les éléments nécessaires à l'analyse des facteurs de risque dynamiques dans les quartiers locaux.

Sociétaux

- Facteurs socio-économiques
- Facteurs psychosociaux
- Facteurs normatifs

Individuels

- Comportement anormal / antisocial / criminel

Conflits violents

- Violence en bandes
- Vengeance commise au nom de l'honneur
- Émeutes / troubles civils

Facteurs socio-économiques

- Niveau d'éducation
- Chômage
- Ressources financières limitées
- Logements surpeuplés
- Stigmatisation
- Bénéficiaire de protection sociale
- Ségrégation économique
- Marginalisation politique
- Désorganisation sociétale
- Accès limité aux systèmes ordinaires
- Niveaux de santé

Facteurs psychosociaux

- Identité
- Migration
- Caractère étranger
- Santé psychosociale
- Expérience de la violence
- Anomie

Facteurs d'influence normatifs

- Systèmes pénaux
- Structures claniques
- Droit coutumier
- Systèmes religieux
- Violence structurelle

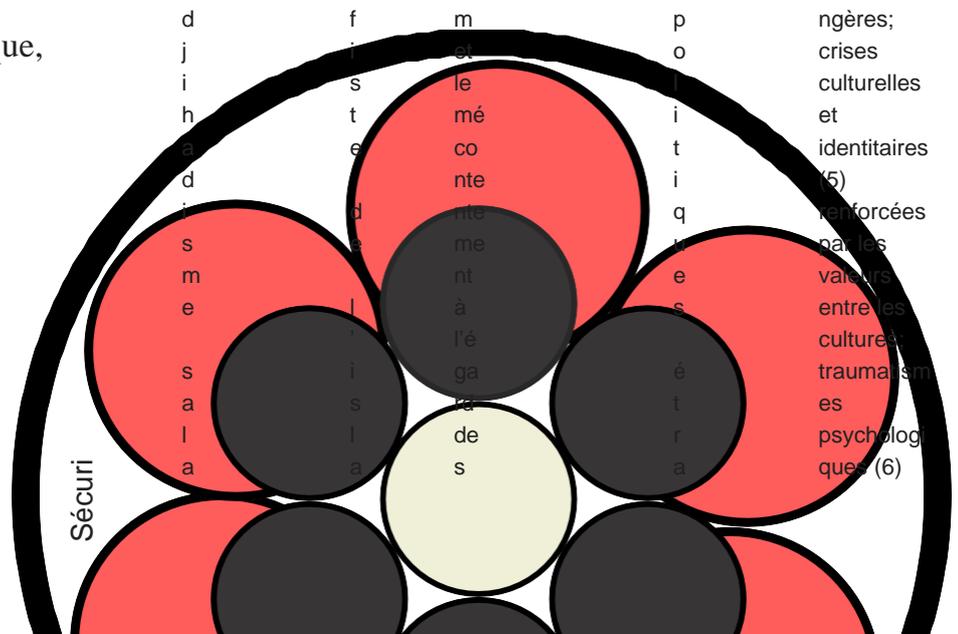


Source: Maria Wallin, Göteborg 2014

Kaléidoscope de facteurs de risque, de protection et de promotion

Un document d'analyse du RAN sur les causes profondes de l'extrémisme violent a identifié neuf facteurs de risque thématiques sous forme d'un kaléidoscope:

- psychosociaux individuels (1) tels que la colère et un sentiment d'injustice;
- sociaux (2) tels que la marginalisation et la discrimination;
- politiques (3) instaurant un discours qui oppose «eux» à «nous»;
- idéologiques (4) tels que l'interprétation du



tels que les troubles de stress post-traumatique; dynamiques de groupe (7) comme avec des amis actifs au sein d'un réseau extrémiste violent;

Education

Dialogue

Individuels

Inclusion

- stratégies de recrutement s'appuyant sur des manipulateurs psychologiques (8);
- médias sociaux (9)

Un autre document d'analyse du RAN sur les facteurs de protection et de promotion les a répertoriés sur la base de neuf sujets thématiques (voir graphique), présentant un aperçu des domaines d'intervention.

Vigilance

Care

CHAPITRE DEUX

CRÉER UNE STRUCTURE REGROUPEANT DIFFÉRENTS SERVICES



Coopération entre plusieurs organismes – Questions essentielles

- Soutien politique à l'échelon local
- Base juridique et protocole de partage d'informations
- Organisation et processus décisionnel

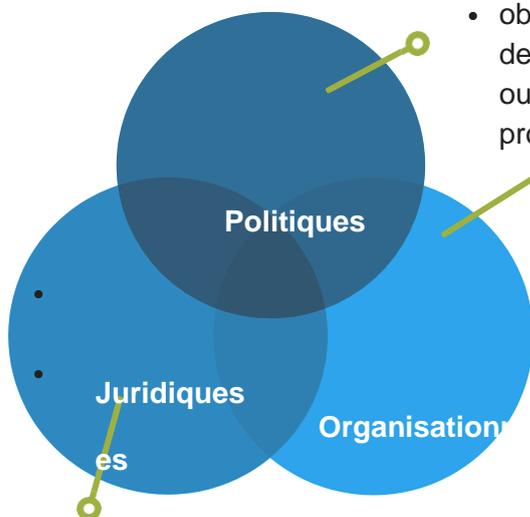
- Les structures et les procédures de travail impliquant différents services sont fondamentales pour **identifier** rapidement et efficacement les personnes à risque, améliorer **l'échange d'informations**,
- **prendre des décisions conjointes** et **coordonner les actions**. Cette coopération entre plusieurs organismes doit être **clairement structurée** et comporter des réunions et des discussions régulières sur des cas individuels afin de convenir de mesures appropriées pour les personnes susceptibles de se radicaliser ou impliqués dans l'extrémisme violent.

QUI EST IMPLIQUÉ?

- Les structures impliquant plusieurs services varient en raison des disparités qui existent sur les plans juridique et réglementaire. Il s'agit souvent d'une structure de collaboration entre les autorités locales, les forces de l'ordre et d'autres partenaires officiels (tels que les services éducatifs, les services sociaux, les services de protection de l'enfance, les services de jeunesse et même les services de gestion des délinquants). Souvent, cette structure de collaboration existe déjà et un organisme préside les réunions.

DIFFICULTÉS

- Faire en sorte qu'un conseil municipal parvienne à un accord sur les objectifs, les groupes cibles et le budget
- Résistance politique de la part de dirigeants politiques dont les programmes entrent en concurrence ou de ceux se concentrant sur les votes populistes au lieu de la protection contre la radicalisation



Obstacles qui entravent l'échange d'informations sur les individus.

Moyens juridiques limités pour obliger les individus âgés de 18 ans ou plus à participer aux programmes.

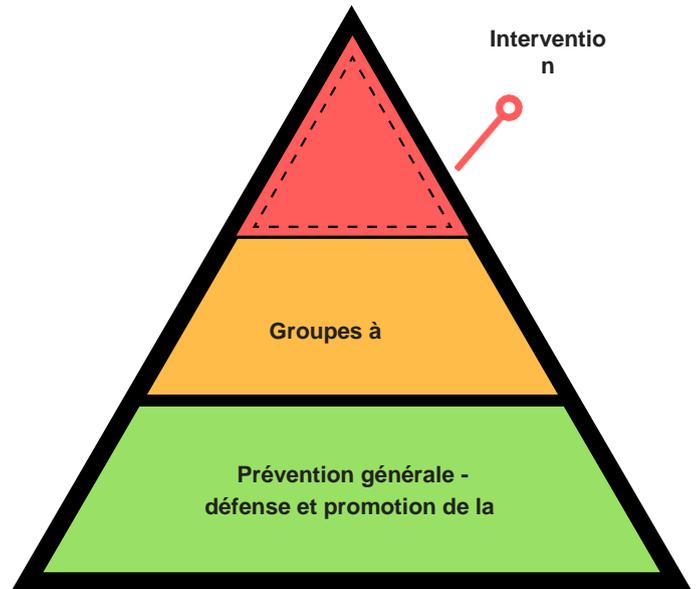
- Rassembler les bonnes personnes autour de la table, notamment des parties prenantes qui ont des approches différentes, voire des intérêts et des compétences divergents. •
- Lorsque les acteurs sont trop nombreux, il est parfois difficile de travailler sur un sujet spécifique. •
- Les professionnels ne se font pas confiance et ne comprennent pas leurs procédures de travail respectives. Par conséquent, en cas d'échange d'informations, ils ne se fient pas à la manière dont elles seront utilisées. Ils «se cachent» derrière la législation même lorsqu'elle autorise l'échange d'informations. •
- Des professionnels qui ne comprennent pas à quel point la lutte contre la radicalisation reflète les moyens de protection et des services sociaux, ou qui la considèrent comme la responsabilité exclusive de la police antiterroriste. Manque de lignes directrices et de soutien de la direction concernant l'échange d'informations. •
- Stabilité du personnel et problèmes de confiance: les personnes responsables de la radicalisation au sein de l'organisation changent souvent de poste ou d'organisation. •



Élaboration d'un plan d'action

Triangle de la prévention

- Veiller à ce que le plan reflète adéquatement les risques et propose des solutions inclusives en évitant toute stigmatisation injuste de communautés individuelles Aligner les domaines d'intervention sur le triangle de la prévention.
- Faire la distinction entre la prévention générale de la criminalité et la promotion de la démocratie et les interventions spécifiques et pertinentes en matière de lutte contre l'extrémisme violent.
- Bien que les plans d'action soient individuels et propres au contexte, des mesures sont définies dans les trois domaines d'intervention du triangle de la prévention.
- Demander à chaque participant dans un environnement impliquant plusieurs services de présenter des propositions d'intervention.



Structure du plan d'action

Fournir un schéma détaillé des mesures dans les cinq domaines:

- mesures
- qui est responsable de l'exécution
- qui sont les partenaires de collaboration pour l'exécution
- période d'intervention
- suivi & évaluation (résultats escomptés)

Structure du rapport sur le plan d'action

- Synthèse
- Situation actuelle de l'extrémisme et signalements
- Contexte de la radicalisation & de l'extrémisme violent
- Recommandations: en matière de renforcement de la coordination (structure & processus impliquant différents services), et; mesures individuelles concernant différents niveaux d'intervention. Présenter une justification pour chaque mesure, en expliquant pourquoi elles sont nécessaires ainsi que les résultats escomptés. Suivi et évaluation

-
- En matière de **prévention générale**, le groupe cible est large. Ce niveau de prévention générale englobe principalement le

développement des compétences sociales, l'implication dans la société et le sens des responsabilités chez les enfants et les jeunes. Les activités comprennent des questions telles que la promotion de la démocratie, le développement de l'esprit critique dans les milieux éducatifs et le renforcement des facteurs de protection générale au sein de la société. Les mesures visent à renforcer la résilience sociale au sein de la société.

- Les efforts de prévention ciblant les **groupes à risque** s'adressent aux personnes susceptibles de se radicaliser et d'être recrutées à des fins terroristes ou extrémistes. Les points de contact de services d'assistance, les mentors et les accompagnateurs parentaux constituent des initiatives courantes de ce type d'efforts. Contrairement au niveau de prévention générale, ce niveau ne concerne pas les grands groupes cibles, mais vise des problèmes, des groupes et des individus spécifiques. L'objectif est de mettre en place des activités permettant de renforcer les compétences sociales et les relations positives de l'individu afin de réduire le nombre de personnes susceptibles de se radicaliser.
- **La prévention individuelle** vise les personnes actives dans des environnements extrémistes et qui risquent de devenir violentes ou de s'impliquer dans d'autres activités criminelles. Ce niveau met l'accent sur les individus. Parmi les initiatives classiques figurent le dialogue préventif, la réadaptation à la sortie de prison et les stratégies de sortie.

Principaux principes directeurs

- Le plan d'action doit au minimum considérer: (1) la vision / l'objectif du plan d'action; (2) les modalités d'organisation de la prévention impliquant plusieurs services à l'échelon local; (3) la personne de contact en cas de préoccupation; (4) la manière dont les préoccupations en matière de radicalisation sont évaluées / analysées et abordées.



Soutien politique à l'échelon local

- Il est important que les principaux partenaires soient déterminés à collaborer pour lutter contre l'extrémisme violent et qu'ils bénéficient d'un soutien politique sans faille.
- Parvenir à **un accord commun visant à orienter le budget** vers la prévention, ce qui permet d'avoir un objectif commun démontrant que la municipalité est unie contre la radicalisation et l'extrémisme violent. **Attribuer certains montants à des tâches spécifiques** liées à la prévention de la radicalisation, par exemple, nouvelles méthodes novatrices ou développement vers de nouveaux domaines de la prévention de la radicalisation. Il est utile de coopérer sur des projets concrets car cela permet une compréhension mutuelle des concepts, des finalités et des objectifs.
- Afin d'obtenir un soutien politique, une **évaluation locale des risques** doit être réalisée et communiquée à des personnalités politiques locales – y compris des risques de ne pas résoudre les problèmes.
- Mettre en place un **groupe stratégique** servant de lien entre les dirigeants politiques et les partenaires des interventions.
- **Inviter les dirigeants politiques locaux à assister à des réunions** de temps à autres. Il se peut qu'ils refusent, mais c'est préférable que de ne pas les inviter du tout! Le groupe stratégique devrait transmettre ses commentaires aux dirigeants politiques locaux, au moyen d'informations précises et fréquentes sur la situation et de rapports annuels sur les réalisations et difficultés. Cela permet de garantir l'accord et le soutien politiques, de faire en sorte que les mesures restent précises et ciblées et que l'on dispose des ressources nécessaires.



Base juridique

- Conclure **des engagements clairs concernant les rôles**, et les limites respectives liées à ces rôles, de tous les acteurs impliqués.
- Tous les services et toutes les organisations appartenant au groupement doivent signer un **accord sur l'échange d'informations**. Il est possible d'y prévoir des obligations légales pour l'échange d'informations (prévention et détection de la criminalité, protection des jeunes). S'il n'existe aucun cadre juridique, il faudra compter sur la volonté et l'engagement des membres du groupement à en signer un, ce qui peut se révéler difficile.
- **Tester l'accord/la procédure convenue** avec un dossier.

- **Désigner des travailleurs sociaux spécialisés** qui bénéficient de la formation et de l'expérience nécessaires pour prendre en charge les problèmes de radicalisation et d'extrémisme violent, aussi bien auprès des individus que dans les familles. Si nécessaire, contacter les législateurs nationaux afin d'apporter les modifications nécessaires dans les domaines juridiques respectifs.



Organisation

- Utiliser les **modèles de coopération existants** qui bénéficient de réseaux, de collaborations et de routines bien établis.
- **Créer, avec les autorités compétentes, une unité de coordination** regroupant plusieurs services qui rassemble des personnes ayant les qualités requises afin d'assurer une coopération constructive.
 - S'il s'agit d'une structure **stratégique** (par exemple, les responsables municipaux), il faut disposer de personnes qui peuvent résoudre des situations difficiles et favoriser une évolution politique au sein des organisations. Elles doivent «s'investir» dans la stratégie de lutte contre l'extrémisme violent, même si elles y participent contre leur gré. Il peut être nécessaire d'échanger des informations confidentielles avec elles afin qu'elles comprennent pleinement la menace ou le risque qui existe à l'échelle locale. Il peut s'agir d'une tactique de persuasion des responsables. Ils doivent connaître le risque encouru et les conséquences qu'il pourrait y avoir à l'ignorer.
 - S'il s'agit d'une structure **opérationnelle** (activités quotidiennes), ces personnes doivent être dynamiques et motivées. Prendre le temps de trouver les personnes qui conviennent et essayer de ne pas les désigner uniquement en fonction de leur rôle. En effet, une personnalité apathique peut ralentir la progression de l'ensemble du groupe. La structure doit être représentative des services et des organisations responsables de la stratégie de lutte contre l'extrémisme violent: santé, santé mentale, forces de l'ordre, municipalité (sécurité publique), protection (protection sociale, adultes et enfants), représentants de l'éducation (du début de la scolarité jusqu'à l'université), responsable/coordonateur de la lutte contre l'extrémisme violent, établissements pénitentiaires, services de jeunesse.
- **Mettre au point un plan d'action qui stipule les tâches spécifiques** attribuées à des personnes ou services. Veiller à ce que le plan soit approuvé par le conseil de partenariat stratégique. Lorsque cela est possible, rendre ce plan public (ou ses thématiques générales en supprimant les noms) afin qu'il ne puisse y avoir aucune accusation de non-divulgaration ou de manque de transparence.
- Fournir un **organigramme**. Mettre au point un plan de prise en charge des dossiers traités au sein de la structure regroupant différents services.
- Veiller à l'utilisation d'un **langage commun** ainsi qu'à l'existence d'une compréhension commune du **mandat** et **de la manière dont fonctionnent les différents organismes**.
- Mettre au point un **outil de contrôle** convivial et efficace.
- Certains investissent dans **des activités pluridisciplinaires** plutôt que dans des interventions impliquant différents services, pensant qu'il s'agit là du meilleur moyen d'aider les délinquants ou d'autres personnes à risque. Cette distinction est importante. Les activités pluridisciplinaires sont généralement le fait de professionnels qui collaborent au sein d'une équipe, alors que les interventions impliquant différents services sont généralement menées par des professionnels qui se réunissent lorsque cela est nécessaire, mais qui travaillent par ailleurs dans leurs organisations respectives.

- **Établir un conseil de partenariat stratégique** qui implique des représentants de la structure regroupant plusieurs services ainsi que d'autres partenaires d'intervention (ONG, etc.).
- Veiller à ce que le **financement des programmes** ne soit pas uniquement consacré à la **coordination**, mais aussi à la **mise en œuvre**.
- Fournir des ressources pour les **activités de mise en réseau** réunissant des partenaires dans le domaine de la prévention.
- **Définir les objectifs dès le départ** facilitera l'évaluation par la suite. Consulter IMPACT ou des consultants pour un mécanisme d'évaluation dès le début d'un programme.

CHAPITRE TROIS

POINT DE CONTACT & DE CONSEIL (PLATEFORME OU

QUESTIONS DE



- Les plateformes ou services d'assistance téléphonique sont souvent gérés par différents acteurs, tels que des municipalités,
 - des organismes publics ou des organisations de la société civile
- Les fonctions du point de contact et de conseil varient selon le mandat qui lui est conféré. En effet, il peut impliquer la participation des forces de police ou fonctionner de manière indépendante dans le cadre d'une ONG.

Objectif

- Fournit des conseils et un soutien psychologique aux familles
- Constitue un facteur de protection en tant que premier point de contact des familles. Ils
- sont disponibles 24h/24, 7j/7.

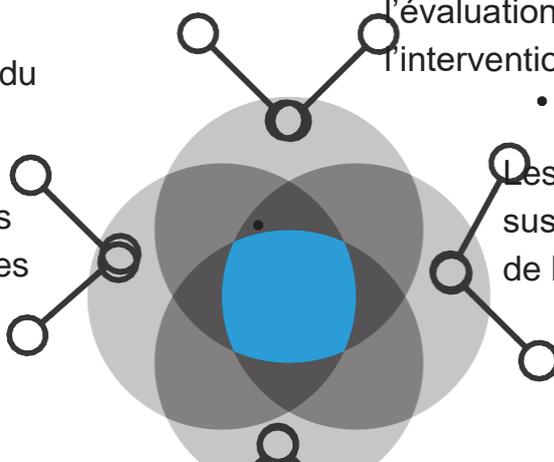
Les liens affectifs profonds et les relations de soutien qui existent au sein des familles sont

- importants pour la prise en charge des individus radicalisés.

Les familles se sentent souvent seules et abandonnées

Difficultés

- Budget nécessaire à la pérennité des actions
 - Distinguer clairement la plateforme téléphonique du service d'assistance téléphonique, car elle fournit aux professionnels une évaluation des risques ainsi que des conseils
- d'ordre général
- Établir des procédures pour l'évaluation des risques et l'intervention
- Les communautés locales sont susceptibles d'ignorer l'existence de la plateforme ou du service



d'assistance téléphonique

Les plateformes ou services d'assistance téléphonique sont-ils

- mieux coordonnés ou niveau national ou local, ou les deux?

Crédibilité, surtout au sein de communautés ethniques ou culturelles différentes

- Manque de confiance envers les autorités locales. Peur que des membres de la famille ne soient poursuivis ou que l'autorité parentale ne soit retirée.

Gérer un volume d'informations en temps de crise ou lorsque des tensions sociales existent



Principaux principes directeurs

- Rechercher les **structures existantes** (par ex. service d'assistance téléphonique pour les questions sociales ou la protection des parents). Un seul point de contact générique (par exemple, une **plateforme de protection impliquant différents services**) peut traiter différentes problématiques, la radicalisation n'étant que l'une d'entre elles.
- Une autre option consiste à créer un **réseau de partenariats impliquant plusieurs services** (établissements scolaires, initiatives d'accompagnement, centres de rétention, etc.). Il s'agit donc de se servir des réseaux existants pour établir des contacts au sein des communautés.
- **Créer un seul point d'entrée** au lieu d'en créer plusieurs, afin de faciliter l'évaluation des risques et les conseils.
- Tous les services d'assistance téléphonique fonctionnent sur le principe selon lequel en cas de **danger immédiat, les services de répression sont avertis** et ils entrent en coopération.
- Éviter, si possible, de créer des plateformes ou services d'assistance téléphonique au sein des structures de sécurité. Cet aspect sera important pour instaurer la confiance vis-à-vis des plateformes ou services d'assistance téléphonique.
- Estimer **l'urgence du temps de réponse**. **En cas d'urgence**, la réponse doit intervenir dans un délai de 24 heures. Une **ONG peut devenir un point de contact «intermédiaire» utile** pour permettre aux parents d'accéder aux institutions publiques locales, qu'il s'agisse des forces de l'ordre ou des services sociaux.
- Outre les plateformes ou services d'assistance téléphonique, **établir des points de contact parallèles au sein de la communauté** et des organisations confessionnelles, qui se révéleront précieux en cas de tensions sociales.
- **La création de réseaux peut permettre de gagner la confiance des membres des communautés**, en ayant recours au réseau existant de prévention de la criminalité et en l'élargissant aux communautés et aux communautés minoritaires.
- **Le financement des plateformes ou services d'assistance téléphonique devraient permettre de couvrir les coûts pendant au moins trois ans**. Cette période de financement permettra d'assurer la pérennité et la stabilité des interventions, y compris les coûts de personnel nécessaires.



Outils & conseils

Le personnel doit être dûment formé et disposer de compétences professionnelles spécifiques:

- L'exploitation des plateformes téléphoniques nécessite des **compétences linguistiques et culturelles** afin d'instaurer un climat de confiance, d'apporter un soutien psychologique et de fournir des conseils spécialisés sur la manière d'agir et l'interlocuteur adéquat dans une situation donnée.
- **Reconnaître les signes** et établir une procédure de gestion des appels: former les professionnels de première ligne actuellement en poste. **Élaborer des outils dynamiques d'évaluation des risques** qui tiennent compte des **facteurs de risque et des facteurs de protection** sur le plan individuel, de la situation familiale, des facteurs sociaux, des facteurs de motivation et des facteurs idéologiques et culturels.
- Veiller à ce que les membres du personnel aient de l'expérience en ce qui concerne les appels liés à la **prise en charge des traumatismes et au soutien aux victimes d'actes de torture**. Les combattants étrangers sont souvent traumatisés et souffrent de troubles de stress post-traumatique et de problèmes de santé mentale.
- **Le premier appel est essentiel, il convient d'instaurer la confiance**. Il s'agit souvent de conseils d'urgence. Les appels suivants visent à évaluer la dynamique et les antécédents familiaux, à prodiguer les conseils et à fournir un accompagnement à la famille.
- **Indiquer clairement quelles sont les prochaines étapes**, fournir des informations. Susciter la confiance et présenter progressivement les questions liées à l'extrémisme.
- **Indiquer avec précision ce qui est possible et ce qui ne l'est pas** (concernant aussi les aspects pratiques, par exemple les horaires de contact). La cohérence est essentielle pour instaurer la confiance – Dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit.
- Indiquer clairement quelles sont les prochaines étapes lorsqu'une personne appelle la plateforme ou le service d'assistance téléphonique, en particulier en ce qui concerne la **possibilité de rester anonyme** et le **niveau d'implication des forces de police**. Les personnes qui appellent doivent être informées que, dans les cas graves, l'intervention des forces de l'ordre peut être nécessaire.
- L'accompagnement des familles devrait se concentrer sur les parents afin d'éviter qu'ils ne se sentent perdus ou démunis. Le soutien aux familles devrait

éviter d'inciter les parents à argumenter avec leurs enfants sur le plan théologique. Il devrait plutôt viser à encadrer les parents afin qu'ils posent des questions et se montrent curieux au lieu de juger.

- Créer des **lignes directrices et des accords clairs** sur la façon de traiter les dossiers graves soumis aux **plateformes ou services d'assistance téléphonique qui sont gérés par des ONG.**
- Investir dans de vastes **campagnes de sensibilisation** cohérentes, qui s'inscrivent dans la durée, visant à garantir que les individus et les membres des communautés sachent vers qui se tourner pour obtenir de l'aide.
- Investir dans des **campagnes de marketing locales** multilingues sur les caractéristiques de la plateforme ou du service d'assistance téléphonique lors de différents événements communautaires, dans la presse locale et dans le cadre de séminaires. Réfléchir aux **points de distribution.**

CHAPITRE QUATRE

RÔLE DES MENTORS

QUESTIONS DE



Rôle des mentors

- guider et représenter une force positive
- un modèle qui incite l'individu et autrui à se détourner de leur mode de vie destructeur et à renforcer leur capacité de résistance face à l'attrait de l'extrémisme violent
- surveiller les extrémistes et les
- aider à changer sur le plan personnel

Qui sont les mentors?

- Personnes travaillant auprès des jeunes
- Entraîneurs sportifs
- Parents

Qualités personnelles?

- Authenticité
- Autorité et force
- Inspire la confiance
- Respect du client
- Capacités d'écoute

Difficultés

- Veiller à l'adéquation entre le mentor et l'individu faisant l'objet du suivi.
- Nécessité de surmonter la réticence à parler à un mentor dont l'origine ethnique, culturelle ou religieuse est différente.
- Manque de limites associées au mentorat. Difficulté de mettre un terme à la relation avec son mentor.
- Manque de clarté concernant le rôle des mentors. Le mentor devient rapidement une solution «qui règlera tout».
- Élaborer une méthode cohérente et efficace pour les mentors et la communauté de mentors.
- Incapacité à reconnaître les problèmes de santé mentale.
- S'assurer que tout le monde fait confiance aux mentors, y compris les autres acteurs professionnels.
- Le mentorat n'est pas une carrière et peu de mentors sont rémunérés à temps plein.
- Problème de transparence avec les mentors appartenant à des ONG. Certains font en sorte que les questions difficiles soient traitées «en interne» afin de garantir les financements des donateurs/de l'État. Certaines sont des ONG «fantômes» qui cherchent un financement et dont les motivations, la qualité et la pérennité peuvent par conséquent être mises en doute. Certains font



Principaux principes directeurs

- **Les mentors ne doivent pas toujours être le premier choix**; en effet, de nombreux problèmes peuvent se traiter à l'aide des cadres existants (santé, santé mentale, etc.); Les mentors devraient être réservés aux cas qui nécessitent une intervention individualisée.
- **Certaines personnes font preuve de circonspection à l'égard des programmes de mentorat des ONG** et exigent d'obtenir une vision claire des objectifs de l'organisation, de ses affiliations et de son expérience professionnelle en matière de gestion d'antécédents et de problèmes personnels difficiles.
- **Il est possible d'avoir recours à des individus repentis** dans les cas appropriés. Ils feront d'excellents porte-parole dans le domaine de la prévention de la radicalisation et de la lutte contre ce phénomène. Cette approche doit toutefois s'accompagner d'un suivi attentif, afin d'éviter que le mentor ne retrouve la voie des milieux extrémistes.
- **Les mentors doivent avoir confiance dans le réseau professionnel** pour qu'ils puissent orienter correctement l'individu (par exemple, si le mentor n'a pas confiance dans le suivi qui est assuré par la police parce qu'elle ne traite pas bien les individus, il/elle n'orientera pas la personne en question vers les forces de l'ordre)
- Envisager **d'avoir recours à des personnes appartenant au réseau direct de l'individu à risque** afin qu'elle lui fournisse des conseils et de l'aide, car cela prendra moins de temps pour établir une relation et la confiance. **Mettre en place des obligations de signalement** (que signaler ou pas? À qui?) et ne pas laisser cet aspect à la discrétion de chaque mentor.
- **Les mentors doivent être traités de manière «inclusive»** et pas seulement comme un outil d'intervention. Mettre en place des réseaux nationaux afin de partager les bonnes pratiques et d'informer sur les nouveaux risques et les nouvelles menaces.
- **Certains coordinateurs locaux mettent en garde contre les mentors appartenant à des ONG** car certains peuvent avoir des intentions floues, des allégeances peu claires et ne pas disposer de la formation professionnelle requise pour gérer des antécédents et des problèmes personnels difficiles.



Outils & conseils

- **Les mentors doivent faire l'objet d'un contrôle** (vérification de sécurité) afin de garantir qu'il n'y a aucun risque caché lié à leur participation, ni aucun lien avec des groupes extrémistes existants. **Ces contrôles et vérifications de sécurité ne doivent pas nécessairement être interdisciplinaires.** La simple vérification des casiers judiciaires n'est en soi pas suffisante.
- Les mentors peuvent être critiqués au sein de leurs propres communautés et ils peuvent même être susceptibles de subir des actes violents. Il convient d'en tenir compte, **il est important de protéger leur anonymat.**
- **S'assurer que les mentors se sentent en sécurité** (par exemple, où peuvent-ils aller en cas de menaces?).
- Rechercher à la fois des qualités personnelles et professionnelles. **Créer une équipe de mentors diversifiée sur le plan des sexes, des origines ethniques et des professions**, de sorte qu'il soit facile de choisir un mentor pour chaque individu faisant l'objet du suivi. **La personnalité du formateur est plus importante que les aspects méthodologiques.** Si les mentors ne sont pas assez nombreux, il ne sera pas possible de trouver un mentor ou d'en changer si l'intervention échoue.
- Créer une communauté de mentors pour répondre à chaque solution. **Tous les mentors devraient bénéficier de la même formation et des mêmes méthodes**, qu'ils combinent avec leur personnalité et leurs antécédents professionnels pour intervenir et agir comme un modèle.
- Fournir une formation aux mentors: il est important de distinguer leurs opinions personnelles de leur comportement «professionnel». **Créer un manuel de formation** que les mentors peuvent utiliser comme guide de formation et de référence.
- **S'assurer que les mentors apportent des compétences sociales aux individus faisant l'objet du suivi** et que ces derniers deviennent indépendants dans un délai défini – sinon la relation peut perdurer indéfiniment.
- **Améliorer l'adéquation entre le mentor et l'individu faisant l'objet du suivi.** Les mentors doivent avoir une compréhension approfondie du
-

contexte culturel et religieux. Travailler directement auprès des jeunes exige une approche positive. **Privilégier l'orientation et les questions appropriées afin d'aider les individus à trouver leurs propres solutions.**

- Distinguer les comportements professionnels et personnels/privés (par exemple, que faire si quelqu'un aborde la vie personnelle du mentor?)



Rôle des psychologues et des professionnels de la santé mentale – Questions essentielles

- Évaluer les risques psychologiques et dispenser des conseils Réalisation de diagnostics et de traitements
- Les travailleurs du domaine de la santé mentale, notamment les infirmières psychiatriques, jouent un rôle important dans le processus d'évaluation
- Chez les enfants et les adolescents, les problèmes psychiatriques nécessitent des compétences spécialisées que les travailleurs sociaux et les psychologues ne possèdent souvent pas
- Les problèmes de santé mentale ne surviennent pas de la même manière chez les jeunes que chez les adultes et bien souvent le diagnostic n'est pas établi ou est erroné

Psychopathie

Souvent, les individus attirés vers l'extrémisme violent souffrent d'une combinaison de problèmes sociopsychologiques complexes, tels que:

- Manque d'empathie
- Comportements à risque Recherche d'excitation
- Difficultés à résoudre les problèmes
- Normes de la masculinité
- Caractère essentiel de la violence Faible niveau de compétences sociales
- Manque d'esprit critique

impulsions

Causes sociopsychologiques menant à l'extrémisme

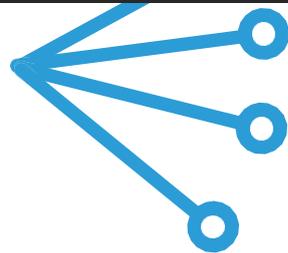
CHAPITRE CINQ

RÔLE DE LA SANTÉ



QUESTIONS DE

Quatre causes



Tendance à

broyer du noir

Personne à la

recherche de

contacts



alignement sur les cadres

Sentiment
d'appartenance

Attentes et pression des
pairs

Famille

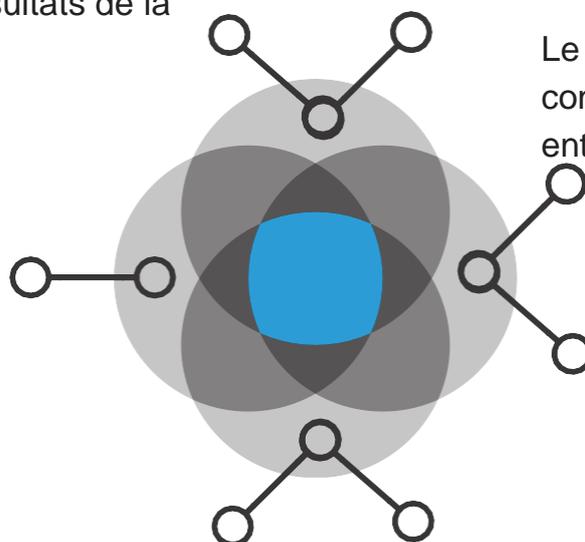
Source: Services de sécurité suédois, 2010

Difficultés

L'action d'autres organismes publics peut aller à l'encontre des intérêts du client, ce qui limite les résultats de la psychothérapie

Limité, longs délais d'attente ou inaccessible

L'instauration d'une coopération positive entre le psychologue et le client peut prendre beaucoup de temps.



Le secret ou le devoir de confidentialité peuvent entraver la coopération

Mettre la main sur l'expertise et l'expérience adéquates pour prendre en charge les CTE qui rentrent dans leur pays d'origine

Procéder à des évaluations dans des conditions difficiles avec des personnes réticentes à collaborer.

Psychologues souvent impliqués tardivement et exclus du processus décisionnel



Principaux principes directeurs

- **Impliquer les psychologues dès le début dans un environnement regroupant plusieurs services** afin de bénéficier de l'opinion de plusieurs autres organismes concernant les dossiers.
- **Il est essentiel de disposer de divers psychologues**: pour le mentorat des parents, pour l'évaluation des traumatismes, pour la prise en charge des crises aiguës. Par exemple, lorsque les parents apprennent le décès de leur enfant, pour la supervision du personnel/des mentors/des accompagnateurs parentaux, pour évaluer la santé psychologique globale d'une famille (parents et frères et sœurs du jeune radicalisé) permettant ainsi une approche globale de toute la famille.
- **Un questionnaire de santé mentale et d'évaluation de la vulnérabilité** doit être utilisé pour **identifier efficacement les signes trompeurs** et déterminer

comment traiter un dossier et qui s'en chargera.

- **Une plus grande implication des psychologues à tous les niveaux** - non seulement pour le traitement, mais aussi pour l'élaboration des politiques, les interventions de mise en place et de programmation, la formation, l'assurance qualité et la recherche.



Outils & conseils

- Veiller à ce que la prise en charge psychologique/psychiatrique des jeunes reflète les symptômes et les besoins différents de ceux des hommes et des femmes adultes.
- Le personnel psychiatrique joue un rôle important dans la détection des problèmes de santé mentale tels que les **traumatismes chez les jeunes**.
- **Il faut des modèles clairs/théories du changement, des méthodes solides fondées sur des éléments probants** et un **programme de formation** important et normalisé.
- Renforcer les connaissances et la sensibilisation en matière de radicalisation des personnes qui assurent des interventions individualisées auprès des patients (thérapie ou au sein d'un établissement). Il ne suffit pas qu'un ou deux experts disposent de ces connaissances au sein de l'établissement. **Ceux qui travaillent directement avec les patients doivent savoir à quoi être attentifs et ce que les différents indicateurs signifient.**
- **Explorer des méthodes fondées sur des éléments probants qui associent le traitement des traumatismes à l'évaluation des risques et des méthodes thérapeutiques** (psychologie de la vie, principes du risque, des besoins et de la réceptivité, signes de sécurité, etc.).
- Les psychologues impliqués doivent avoir de l'expérience auprès du groupe cible ainsi qu'en matière de formation et disposer des connaissances spécialisées pertinentes. Les psychologues doivent disposer de **compétences interculturelles**.
- **Adopter des pratiques** du domaine de la violence et de la **criminologie**.



Questions essentielles

- Les familles sont souvent les premières à repérer des signes de radicalisation inquiétants. Elles peuvent fournir un soutien essentiel à une personne susceptible de se radicaliser et exercer une influence positive.
- Les émotions et les liens profonds qui unissent une famille constituent une force pour lutter contre les idéaux radicaux.
- Les familles peuvent faire partie du problème. Un environnement familial dysfonctionnel et une figure paternelle absente se sont avérés des facteurs qui contribuent aux cas de radicalisation.
- La famille est souvent un partenaire en termes de signalement, de prévention et de protection des personnes susceptibles de se radicaliser.
- Si le jeune est incarcéré, la famille constitue une ressource importante dans le cadre du processus de réinsertion et de réadaptation.

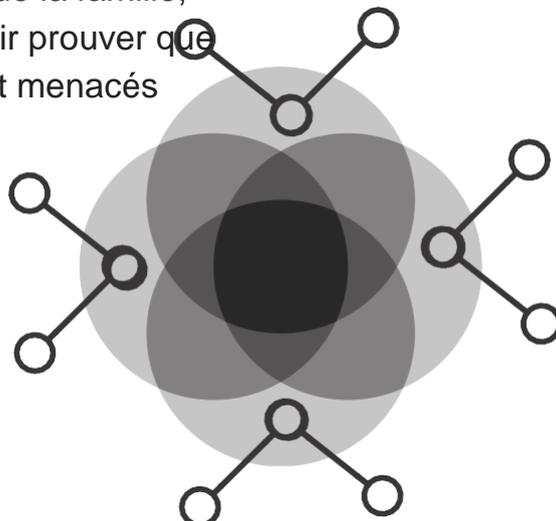
Difficultés

La prise en charge des frères et sœurs nécessite le consentement de la famille, ou il faut pouvoir prouver que les enfants sont menacés

Les familles ne savent pas à qui s'adresser pour obtenir de l'aide.

Méfiance entre les familles au sein des groupes de soutien familial

Les familles peuvent couvrir l'implication de leur enfant



CHAPITRE SIX

MODÈLES DE SOUTIEN AUX

QUESTIONS DE

Les familles sont elles
aussi
susceptibles de se
radicaliser

La famille peut refuser de
coopérer avec les autorités



Principaux principes directeurs

- **Adopter une approche individualisée pour chaque famille** en mettant au point une intervention et un plan d'action impliquant différents services. Par exemple, faire appel à des thérapeutes familiaux ou individuels (créer des réseaux de soutien et fournir des conseils spécialisés aux familles), des mentors, mettre en place une aide pratique pour aider l'individu à solliciter un emploi ou s'inscrire dans un établissement scolaire, etc.
- Travailler avec d'autres organismes partenaires afin d'obtenir **une compréhension commune de la façon dont, et du moment où, les informations seront partagées ainsi que des seuils.**
- Pour que la radicalisation dans la famille relève des services sociaux, les **symptômes de la radicalisation** doivent correspondre **aux paramètres de risque «habituels» de négligence, d'abus, de violence, etc.**
- **communiquent efficacement**, de préférence en menant une action par l'intermédiaire **d'un groupe de travail principal.**
- Définir des **personnes de contact spécifiques** pour la famille.
- Être attentif au danger que les membres de la famille prennent l'ascendant sur le mentor pour résoudre leurs propres problèmes.
- Envisager de mettre en œuvre des **réseaux de soutien aux familles** servant de points de rencontre pour les parents qui se trouvent dans des situations similaires. Il convient toutefois de savoir que les parents peuvent parfois éprouver de la honte ou être encore trop en colère pour être en mesure de partager leurs émotions avec d'autres familles qui sont dans la même situation
- Il n'existe pas de modèle unique en ce qui concerne les interventions menées auprès des familles. Par conséquent, il est essentiel d'adopter des **méthodes différentes en fonction des structures familiales** car des antécédents familiaux différents (socioéconomiques, religieux, culturels) nécessiteront des approches différentes.
- Il est important de développer la palette de compétences des membres du personnel confrontés à différents **contextes culturels et religieux** dans leur travail relationnel.



Outils & conseils

Préparation et première réunion

- **Se procurer les antécédents familiaux détaillés** et se faire une idée du statut socioéconomique de la famille. Cela implique de **répertorier les ressources** qui sont déjà en contact avec la famille (services de sécurité sociale, forces de l'ordre, services de la petite enfance).
- **Déterminer le premier contact:** lorsque les forces de police, les services sociaux, ou les deux établissent le premier contact et visitent la famille, déterminer qui prend la tête des opérations et quels sont les résultats escomptés des réunions avec la famille.
- **Observer la dynamique familiale et les signes de relations dysfonctionnelles.** Instaurer la confiance et nouer des liens avec la famille. **Être transparent et éviter les secrets.** Ne pas se laisser «coincer» entre les familles d'une part, et les forces de l'ordre d'autre part, énoncer clairement les actions du point de vue des autorités locales.
- **Se montrer compréhensif si les parents tentent de protéger leurs enfants** par des mensonges (le rôle parental est essentiel, indépendamment de votre «proximité» avec eux).
- Évaluer les pensées/préoccupations des parents (soutien potentiel) concernant l'enfant ou le jeune adulte radicalisé, notamment leur besoin de bénéficier d'une aide externe. L'expérience montre que cette situation devrait être évaluée dans le foyer familial par des travailleurs sociaux et des agents de police. Établir le contact et identifier le problème. Tenir une conversation directe dès le départ. Cela permet de renforcer la confiance.
- Débuter les évaluations le plus tôt possible et **faire en sorte que l'intervention demeure proportionnée.** Expliquer que ce **processus prend du temps et qu'il comportera probablement des revers.**
- Indiquer **un point de contact pour les familles,** ne pas envahir leur espace.

Tout au long du processus (I)

- Faire preuve de patience et de ténacité et offrir de l'aide à plusieurs reprises; se concentrer sur les besoins des familles et accepter leur chagrin et l'ambivalence de la situation.
- **Fixer les limites pratiques du soutien dès le départ** et définir des objectifs clairs concernant le moment où et la **manière dont l'implication doit être réduite.**
- **Se réunir avec les familles** après des «incidents occasionnant des blessures» (tels que des attaques contre des combattants étrangers). **Se concentrer sur les besoins**

de la famille plutôt que sur les risques. Comprendre la dynamique familiale.

- **Se concentrer sur les questions sociales et émotionnelles** (sans pour autant négliger le rôle de l'idéologie). Cela fonctionne avec un modèle d'identification qui aide à comprendre les problèmes sociaux sous-jacents: sentiment d'aliénation, frustration, exclusion, manque de perspectives, etc.
- Souligner à la famille que les interventions **peuvent aider les jeunes et leurs parents à se rapprocher** et à mieux communiquer et mieux gérer leurs conflits.

Tout au long du processus (II)

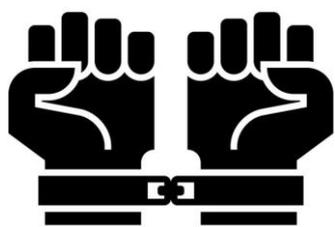
- Fournir des **conseils sur la façon de rester en contact** avec la personne qui s'est rendue à l'étranger (par exemple, via Skype ou les médias sociaux).
- **Impliquer l'ensemble de famille** permet de fournir des indices importants sur les raisons qui ont motivé l'individu à partir et déterminer dans quelle mesure la famille est disposée à jouer un rôle constructif dans l'intervention.
- Lorsqu'une famille «perd» un de ses membres qui devient combattant étranger, s'assurer de ne pas cibler uniquement les parents, mais aussi les **frères et sœurs**. Ils semblent constituer un groupe d'individus susceptibles, eux aussi, de se radicaliser.
- Instaurer des mesures de protection destinées à aider la famille à **se protéger d'autres tentatives de radicalisation par les individus qui restent** dans le pays. Par exemple, d'autres personnes radicalisées ayant des liens avec l'individu qui s'est rendu à l'étranger pourraient essayer de se marier avec une sœur ou tenter de radicaliser d'autres membres de la famille.
- **Envisager de proposer des cours destinés aux parents vulnérables socialement** et aux proches concernés, en mettant l'accent sur le **renforcement des rôles et des compétences parentales** dans la vie quotidienne et sur une meilleure connaissance des droits, des obligations et des normes de la société. **Mettre l'accent sur leurs ressources en tant que parent, et non sur leurs erreurs ou leurs échecs.**
- Fournir un espace **permettant aux mères** d'avoir confiance en leurs compétences parentales et de faire face à des questions difficiles telles que la radicalisation.
- **Se concentrer sur la dimension de genre.** Les mères jouent en général un rôle important dans les familles car elles s'occupent des enfants. Elles connaissent bien leurs enfants et peuvent exercer un rôle de rempart.
- **Fournir des modèles et des mentors féminins..**
- Se préparer à plusieurs combinaisons de difficultés liées à la dimension de genre et à la conversion.
- **Envisager des conseils en situation de crise** et autres conseils à long terme sur la façon de faire face à la situation. **Briser le cercle de l'isolement.**
- La famille pourrait avoir besoin **d'aide pour gérer les médias.**
- **Ne jamais communiquer les coordonnées des familles aux médias ou aux chercheurs.** Transmettre les demandes ou les messages aux familles et les laisser décider. Ne pas avoir l'air de «favoriser» une famille plutôt qu'une autre: rester neutre, ne pas toujours demander à la même famille de faire des déclarations publiques. Faire preuve de neutralité, expliquer aux familles qui

s'accusent souvent les unes les autres, que tout le monde peut s'attendre à bénéficier du même type d'aide.

CHAPITRE SEPT

RÉINSERTION (À L'ISSUE D'UNE

QUESTIONS DE



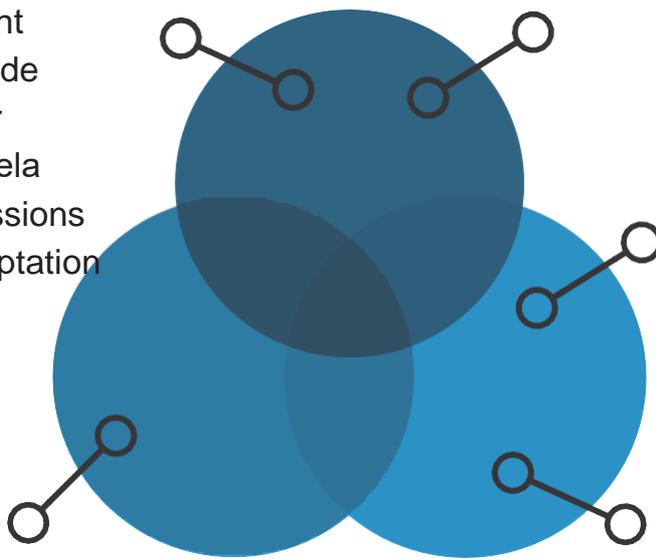
Questions essentielles

- Les familles, les personnes-ressources positives, les organisations de la société civile, les travailleurs sociaux et les mentors jouent un rôle crucial pour s'assurer que les individus ne retombent pas dans leur ancien comportement destructeur.
- La réinsertion commence pendant l'incarcération et passe par un accompagnement psychologique et le débat religieux.
- Les mentors peuvent jouer un rôle crucial dans la réinsertion. Ils jouent également un rôle pratique en orientant l'individu dans ses contacts avec les autorités.

Défis

Les prisons sont des «lieux de vulnérabilité» et les individus radicalisés ont tendance à interpréter chaque injustice qu'ils perçoivent et toutes les situations d'impuissance ou d'humiliation qu'ils vivent comme la confirmation de leur idéologie et de leur concept de l'ennemi. Cela peut avoir des répercussions sur les efforts de réadaptation à l'issue de la période d'incarcération.

Les autorités locales peuvent être surprises par la libération du détenu. La libération peut agiter les milieux criminels et extrémistes locaux.



Obtenir la collaboration des centres de détention, des forces de police et des municipalités locales peut s'avérer difficile. Il n'est pas toujours possible de partager suffisamment d'informations entre les services de réadaptation des maisons d'arrêt et les autorités locales.

Anciens groupes et pression des pairs

Risque que l'individu ne déménage ailleurs (en dehors de la municipalité) à sa libération.

Il
exi
ste
un
e
ph
ase
cru
cial
e
de
vul
nér
abil
ité
à
l'is
sue
de
la
libé
rati
on.



Principaux principes directeurs

- **Mettre en place des programmes de sortie dans le cadre des programmes de prévention de la criminalité** et d'abandon de bandes criminelles existants car le même genre de principes s'appliquent souvent dans les cas d'extrémisme.
- **Envisager d'établir un programme de mentorat dans les maisons d'arrêt** pour les détenus qui souhaitent rejeter l'extrémisme. Il doit être fondé sur les méthodes établies des programmes de sortie.
- **Les mentors doivent avoir des connaissances poussées sur la religion** car un nombre important de personnes qui rentrent dans leur pays d'origine souhaitent approfondir leurs convictions religieuses et idéologiques.
- **Les programmes de sortie des ONG** ne peuvent pas être mis en œuvre sans accès aux services sociaux concernés, par ex. logement adéquat, emploi, éducation. Il **importe d'assurer la coordination des différents services**.
- Permettre de rencontrer d'autres détenus et autoriser les **visites dans les maisons d'arrêt** afin d'aider les détenus à rester en contact avec leurs familles et leurs amis.
- Fournir un accès aux **soins de santé mentale et psychologique** pendant l'incarcération et après.
- **Créer des liens entre le niveau local et les centres d'incarcération**: élaborer des cadres permettant aux acteurs du niveau local d'entrer en contact avec les détenus avant leur libération.
- **Garantir que les mêmes mentors qui ont travaillé pendant la période d'incarcération sont disponibles** et impliquer des personnes-ressources positives appartenant à leur milieu social. Il est essentiel de préparer les détenus à la vie après la détention et de les aider à appliquer et à intégrer les connaissances qu'ils ont acquises dans le quotidien qui les attend.
- **Mettre en place un réseau local regroupant des praticiens de la maison d'arrêt, des forces de police et de la municipalité** afin de discuter de questions telles que les systèmes de transfert et les questions relatives à la libération, en vue de la sortie des détenus.



Outils & conseils

- **Combiner à l'intervention du mentor des programmes de sortie en cours ordinaires. Ne pas séparer les deux;** les combiner pour un résultat et une coordination optimaux.
- **Établir un contact immédiat avec les détenus libérés** afin d'assurer un suivi efficace et d'évaluer de manière pertinente leur situation et leur degré de radicalisation.
- Impliquer les détenus libérés dans **un emploi et des études intéressants.**
- Utiliser la détention et fournir un autre contact pour présenter des perspectives différentes et **promouvoir les influences positives en offrant une relation de confiance et des interactions sociales fiables.**
- **Prendre le contexte local en compte** car certaines mesures ont été tentées en vain ou ont semblé réussir: en tirer parti lorsque l'individu est incarcéré.
- **Être clair concernant la responsabilité ultime de l'évaluation des risques.**
- **La raison qui motive l'abandon de l'extrémisme par le détenu peut être différente de celle qui a motivé l'adhésion initiale.** Les raisons sous-jacentes peuvent être différentes, il convient de les étudier.
- **La raison qui motive l'abandon est rarement idéologique. Il s'agit plus souvent en effet de raisons pratiques et sociales.**



Questions essentielles

- Les réseaux sociaux fournissent des informations uniques sur les opinions et le réseau social d'une personne radicalisée.
- Les réseaux sociaux constituent un outil permettant d'engager le dialogue avec la personne radicalisée. Les réseaux sociaux constituent un outil pour diffuser des contre-discours et des récits alternatifs.
- Les récits alternatifs renforcent le sentiment d'appartenance au niveau local et renforcent la capacité de résistance de l'individu face à la radicalisation.
- Il est plus facile d'impliquer et d'intégrer les membres d'une communauté autour de récits sociaux positifs.

Défis

Rôle et impact des autorités locales pour fournir des contre-discours et des récits alternatifs.

Les municipalités ont du mal à suivre et à surveiller les énormes quantités de propagande extrémiste sur les réseaux sociaux.



Assurer une prévention en ligne qui soutient l'intervention hors ligne.

Comment atteindre et engager le dialogue avec le groupe cible

CHAPITRE HUIT

RESEAUX

QUESTIONS DE

groupe cible.





Principaux principes directeurs

- Informer les enseignants, les travailleurs sociaux, les éducateurs de rue du rôle des réseaux sociaux, tant en termes de recrutement et de radicalisation que d'efforts de prévention efficaces.
- Veiller à impliquer les communautés dans l'élaboration des contre-discours.
- Mettre sur pied des partenariats novateurs afin de fournir aux partenaires de la société civile les compétences nécessaires pour créer leur propre matériel.
- Instaurer une collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux afin d'échanger des méthodes, des expériences et des formations.
- Soutenir et s'impliquer en faveur des initiatives en ligne de la société civile visant à prévenir la radicalisation et à sensibiliser l'opinion à ce sujet et à encourager une approche critique de l'information en ligne.
- Un plan de mobilisation communautaire devrait être élaboré et on devrait tenter de déterminer les personnes ou les groupes qui sont les mieux placés pour atteindre le public cible (individus ou groupes à risque)
- Une fois que ces voix crédibles auront été trouvées, il est important de les doter des compétences et de la formation nécessaires: réseaux sociaux, médias traditionnels (ils peuvent s'exprimer en votre nom dans la presse), création de sites web, génération de trafic en ligne et d'abonnés, amplification des messages.
- Les compétences numériques constituent un pan essentiel de l'éducation dès le plus jeune âge. Cela implique la manière dont les jeunes devraient formuler des critiques à l'égard des sources, la «nétiquette» et l'esprit critique. Les adultes et les parents pourraient jouer un rôle actif sur les réseaux sociaux et entamer un dialogue avec les jeunes susceptibles de montrer des signes d'extrémisme en ligne.
- Envisager la création d'équipes de jeunes spécialistes du numérique axées sur la sensibilisation, la formation et l'éducation numériques.
- La créativité est essentielle. Travailler avec de jeunes cinéastes novateurs est intéressant.



Outils & conseils

- Encourager une approche entre pairs.
- Envisager d'atteindre les jeunes radicalisés en ligne afin de mettre en place un accompagnement hors ligne. Tirer parti des exemples de bonnes pratiques dans votre municipalité afin de démontrer les récits positifs.
- Échanger le *nom de guerre* des extrémistes sur les réseaux sociaux avec les organismes partenaires afin de suivre leur comportement en ligne.
- Engager le dialogue avec les jeunes pour connaître la portée et l'influence des messages en ligne.
- Engager autant que possible le dialogue avec les individus actifs en ligne en termes d'incitation, de discours haineux et de messages radicaux afin d'être également en mesure de lutter contre ces messages hors ligne.

CHAPITRE NEUF

S'IMPLIQUER AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS ET DE LA SOCIÉTÉ

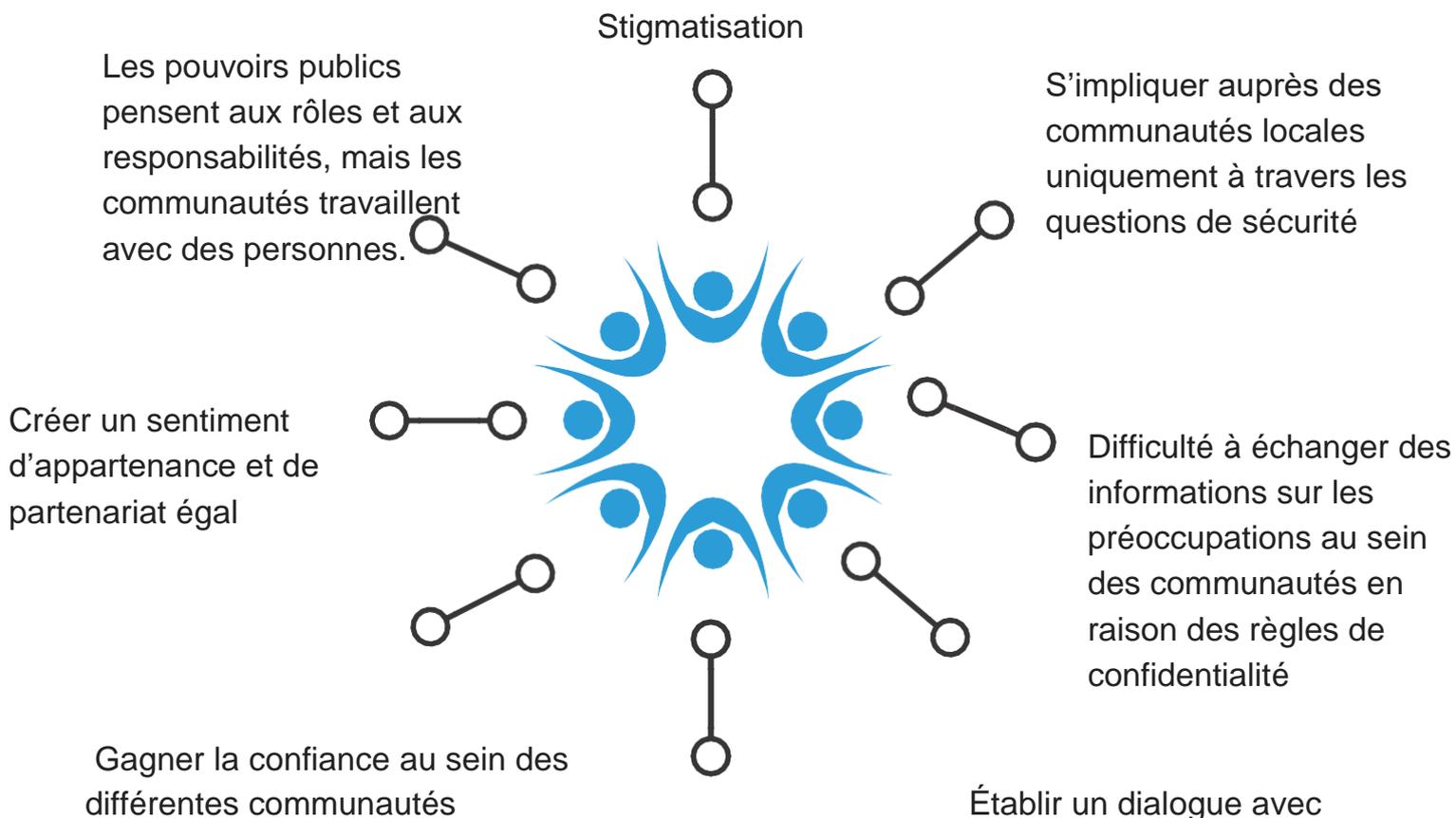
QUESTIONS DE

Questions essentielles



- Il est essentiel de soutenir les communautés vulnérables et de travailler auprès de leurs membres. Les extrémistes savent comment exploiter le besoin d'appartenance et la fracture actuelle entre certaines communautés et la société dans laquelle ils vivent.
- Les communautés doivent reconnaître qu'il existe un problème avec l'extrémisme. Les communautés et les communautés religieuses sont en fait un écosystème complexe, évolutif et en constant dynamisme qui se caractérise par sa grande diversité. Il convient par conséquent de les aborder de façon personnalisée.

Défis



l'ensemble des différents groupes ethniques au sein de la municipalité.

Savoir avec quelle organisation travailler et veiller à ce que les organisations de la société civile disposent des connaissances, des objectifs, des compétences appropriés.



Principaux principes directeurs

- **Soutenir le débat et le dialogue** entre les groupes et les communautés.
- **La police de proximité** est l'une des clés de la mobilisation communautaire.
- Mettre en place et favoriser des «**lieux ouverts**» dans la municipalité pour permettre aux citoyens de venir partager leurs préoccupations et leurs réflexions.
- S'assurer que **les membres de la société civile connaissent leur rôle** en matière de prévention de l'extrémisme violent. Contribuer à la **mise en place de vastes réseaux** qui permettent d'engager un dialogue constructif avec les autorités et qui peuvent jouer un rôle pour juguler les tensions sociales et la radicalisation.
- **Lorsque le climat politique est très tendu, déléguer des responsabilités aux acteurs de la société civile** qui sont bien implantés à l'échelon local où se trouvent les jeunes à risque et les environnements dangereux.
- Pour trouver les bons groupes, il est nécessaire **d'assister à leurs événements communautaires** et d'être à **l'écoute des problèmes qui préoccupent ces communautés**. Reconnaître que la lutte contre l'extrémisme violent ne fera pas partie de leurs priorités et respecter cet état de fait.
- **Créer des réseaux locaux de contacts** au niveau du quartier. Mobiliser autant de partenaires que possible, en tenant compte des capacités de chacun.
- **Créer un fil de discussion sur les réseaux sociaux destiné aux membres des réseaux de la société civile** afin de diffuser rapidement des informations et des commentaires. Il peut permettre de dissiper les mythes ou de transmettre des messages importants à ce groupe de militants communautaires. Il permet également aux membres de la communauté de poser des questions et d'obtenir rapidement des réponses de leurs partenaires (et, bien sûr, de leurs homologues).
- **Élaborer un plan d'action communautaire** afin d'assurer la mise en œuvre des initiatives destinées à la communauté, le compte rendu de la réunion étant publié en ligne afin que toutes les parties prenantes puissent en discuter.
- Instaurer **une coopération avec les associations de logement**. Ces associations connaissent les résidents et peuvent apporter un changement social positif aux locaux en proposant de l'aide aux devoirs, un accompagnement à la recherche d'emploi, des événements autour de la santé, etc.
- **Pour prévenir l'extrémisme violent, il est important de** connaître le contexte

local et la culture. Parfois, certaines déclarations et certains agissements peuvent être perçus comme inquiétants alors qu'ils sont dus au fait que les employés des services municipaux et les forces de l'ordre ne comprennent pas la culture et ne connaissent pas bien les communautés locales.

- **Permettre aux communautés de déterminer leurs propres rôles** et leur implication spécifique dans les initiatives générales.



Outils & conseils

- **Entamer un dialogue** avec les organisations clés et les personnalités des communautés locales.
- **Définir des critères pour les partenaires et à des fins d'inclusion.** Qui est invité à participer et qui ne l'est pas?
- **Offrir une formation et des cours** aux acteurs locaux.
- Les groupes de la société civile devraient être **invités à participer à des groupes de discussion au sein des communautés** (soit en tant que groupe de référence de la communauté, soit en tant que groupe de consultation) afin qu'ils puissent se rendre compte des activités de lutte contre l'extrémisme violent qui sont menées à l'échelle locale et avoir voix au chapitre concernant leur application. S'ils sont impliqués de cette façon, ils défendront plus ardemment votre travail et, pour autant que les bonnes personnes soient réunies autour de la table, elles peuvent contribuer à ouvrir des portes et à instaurer un climat de confiance. C'est la raison pour laquelle il est important de regrouper autour de la table des personnes qui jetteront des ponts au lieu de dresser des barrières.
- **Organiser des débats ouverts** avec des représentants des forces de police et de la municipalité, parfois sur des questions spécifiques.
- **Mettre en place des tables rondes interconfessionnelles.**
- **Investir dans le dialogue interculturel et interreligieux** en mettant l'accent sur l'échelon local, afin de renforcer la cohésion sociale.
- **Financer l'éducation et la formation au dialogue** de personnes de différents milieux et de différentes confessions
- **Aborder les préjugés, les préoccupations et les sentiments d'injustice authentiques.**
Ces aspects doivent être traités pour ce qu'ils sont.
- **Ne pas avoir peur de parler à ses «adversaires»,** qui n'en sont peut-être pas, après tout.

Remerciements

Nous tenons à remercier sincèrement les coordinateurs locaux des plus de 25 villes citées en introduction pour leurs conseils et leurs contributions. Nous tenons également à remercier les autres experts suivants de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent qui ont contribué à ce projet: Umair Ahmed, Peter Knoope, Filip Ahlin, Peder Hyllengren, Daniel Heincke, Adel Essayed Sparr, Bettan Byvald, Eric Poins; Judy Korn, Shaukat Warraich, Louisa Tarras-Wahlberg, Ross Frenett, David Oehlenschläger, Sadia Khan, Katrina Gillman, Munir Zamir, Osman Raja et d'autres.

Ressources utiles et projets pertinents

Collection de pratiques du RAN CoE

La collection d'approches et de pratiques du RAN présente un ensemble d'approches de sept praticiens dans le domaine de la prévention de la radicalisation,

chacune illustrée par un certain nombre d'enseignements tirés et une sélection de pratiques et de projets. La Collection soutient les actions proposées dans la Communication de la Commission intitulée «*Prévenir la radicalisation conduisant au terrorisme et à l'extrémisme violent: renforcer l'action de l'UE*». Il convient de considérer la collection comme un outil pratique et évolutif qui permet aux praticiens, aux intervenants de première ligne et aux décideurs politiques:

- de s'inspirer,
- de trouver des exemples pouvant être adaptés à leur contexte local/spécifique, et
- d'identifier des interlocuteurs avec lesquels échanger sur les expériences de prévention.

À ce jour, la collection comporte plus d'une centaine de pratiques prometteuses. La collection du RAN est un travail en cours. À ce titre, elle sera en permanence adaptée et améliorée avec de nouvelles pratiques des États membres de l'UE et des pays membres de l'EEE.

IMPACT

IMPACT Europe est un projet de 14 partenaires européens financé par l'UE. Il met l'accent sur les méthodes d'évaluation et une base de connaissances en ligne sur la radicalisation. Le projet fournit aux praticiens des méthodes pour la conception, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des interventions. IMPACT a permis de tirer un certain nombre de conclusions en matière d'évaluation:

- La nécessité de distinguer les objectifs de prévention et de déradicalisation.
- La différence entre les objectifs en matière de comportement et d'attitude.
- Les objectifs des interventions à court terme vont parfois à l'encontre de l'efficacité à long terme.
- L'intervention peut produire des résultats inattendus qui peuvent se révéler contre-productifs.

L'initiative IMPACT souligne qu'il est possible de tirer des enseignements lors des différentes phases du projet de lutte contre l'extrémisme violent et que les mécanismes et la conception de leur évaluation tient compte de ces enseignements. Les praticiens sont invités à réfléchir aux types d'évaluation

dont ils ont besoin et l'outil IMPACT leur fournit un mécanisme qui leur permet d'envisager des méthodes d'évaluation et de les appliquer dès le début d'un programme de prévention spécifique.

Le Centre autrichien d'information sur l'extrémisme (AT)

Créé en décembre 2014, ce centre est géré par le bOJA, le réseau fédéral pour le travail ouvert auprès des jeunes. Ce centre d'information sur l'extrémisme se compose d'une équipe pluridisciplinaire de six personnes qui travaillent

en cinq langues (allemand, anglais, turc, arabe et farsi). Il conseille et oriente vers les services d'accompagnement des familles, un travail ouvert auprès des jeunes, des services de recherche d'emploi et propose également un accompagnement individualisé. Il est ouvert de 10h à 15h en semaine.

Hayat (DE)

Le service allemand d'assistance téléphonique Hayat, qui a vu le jour en 2012, a pris en charge 290 dossiers (au 1er septembre 2016). Ce programme dispense des conseils aux parents et aux proches, principalement pour veiller à ce qu'ils ne se sentent pas perdus ni démunis. Il leur apporte un soutien sur le plan émotionnel et les conseille sur la façon d'agir et la manière de parler à leurs enfants.

Objectifs de l'initiative Hayat:

- Tout mettre en œuvre pour qu'ils décident volontairement de ne pas se rendre à l'étranger;
- S'ils se trouvent déjà à l'étranger: tenter de les dissuader de participer activement à des combats et les inciter à rentrer;
- aider les personnes à rentrer et à s'intégrer dans un environnement social sûr et respectueux des droits de l'homme universels.

Point de contact et de conseil de Rotterdam en matière de radicalisation (NL)

Cette initiative entend permettre aux civils, aux fonctionnaires locaux et à d'autres personnes de poser des questions sur la radicalisation ou d'informer les autorités de la possibilité qu'un individu ou un groupe de personnes se radicalisent.

Les rapports font l'objet d'une enquête et d'une évaluation réalisées par une équipe d'experts. Puis, les interventions nécessaires sont définies afin de mettre sur pied une approche individuelle «sur mesure».

Centre d'information de la municipalité d'Aarhus (DK)

Le centre d'information de la municipalité d'Aarhus est à la fois un point de contact et le lieu où les forces de l'ordre mènent des procédures de contrôle bien établies.

Les forces de police et les divers services municipaux échangent des

informations, ce qui permet de coordonner l'évaluation des risques et les plans d'intervention. .

Manuel méthodologique sur le mentorat, l'encadrement des parents et le soutien aux familles (2016) (DK)

Dans les initiatives danoises de lutte contre l'extrémisme violent, des mentors et des méthodes sont mis à la disposition des personnes qui sont en contact direct avec des jeunes de 14 à 20 ans. Ces mentors sont formés aux méthodes de la psychologie de la vie (Life Psychology), des signes de sécurité – actions menées auprès des enfants vulnérables et de leurs parents – et des interventions basées sur des solutions qui sont disponibles au moyen de formations et du manuel méthodologique. On compte par exemple 21 mentors à Aarhus (2014) dont l'action est associée à un soutien psychologique.

L'Agence danoise pour le recrutement international et l'intégration (SIRI) a créé ce manuel méthodologique visant à mettre au point des méthodes cohérentes pour les praticiens chargés de la formation et de la gestion des mentors dans le contexte de la prévention de l'extrémisme violent.

Le Réseau allemand de prévention de la violence (DE)

Le Réseau allemand de prévention de la violence propose à ses formateurs un cours de formation d'un an sur la lutte contre la violence et les compétences en la matière (AKT®) pour aider les personnes qui assurent des interventions individualisées auprès des jeunes, en vue de les aider à gérer leurs capacités relationnelles. La méthode Verantwortungspädagogik® (Éducation à la responsabilité) du Réseau de prévention de la violence a identifié un moyen de s'adresser aux personnes qui se sont affiliées à des structures antidémocratiques sans les humilier, facilitant ainsi leur réinsertion au sein de la société démocratique.

Le principe fondamental de l'initiative Verantwortungspädagogik® et de la formation à la déradicalisation AKT® consiste à s'appuyer sur la coopération afin de faciliter l'apprentissage de compétences spécifiques qui permettent aux individus de s'éloigner des idéologies inhumaines. Cette coopération intervient dans un environnement qui respecte la personne concernée et met en œuvre une méthode critiquant l'idéologie. La formation AKT® se compose de modules flexibles impliquant un travail biographique, une éducation civique et un travail sur la lutte contre la violence que le Réseau de prévention de la violence a déjà mis en œuvre à plusieurs reprises par le passé, spécifiquement pour différents groupes cibles et selon différentes configurations.

Institut danois de la dignité (DK)

L'Institut danois de la dignité est l'un des premiers organismes au monde à proposer une prise en charge aux victimes de tortures. Il fournit aux réfugiés et aux combattants étrangers une prise en charge étendue des traumatismes au moyen de programmes cognitifs, de la gestion de la colère et de méthodes fondées sur des éléments probants en ayant recours aux principes du risque, des besoins et de la réceptivité. Ce programme associe la prise en charge des traumatismes à diverses méthodes cognitives et comportementales.

Le modèle d'Aarhus et la psychologie de la vie (DK)

La municipalité d'Aarhus a collaboré avec le professeur Preben Bertelsen de l'université d'Aarhus, qui a mis au point le programme de formation pour les mentors qui repose sur sa théorie/méthode de psychologie de la vie. Il s'agit d'un programme cognitif axé sur le développement des compétences sociales de l'individu faisant l'objet du suivi. Les principes de la psychologie de la vie sont également utilisés dans d'autres interventions, comme les groupes de soutien aux familles.

L'unité néerlandaise de soutien aux familles (NL)

La NCTV (organisation de coordination des autorités néerlandaises chargée de la lutte contre le terrorisme, les crises et la cybersécurité) a mis en place une unité de soutien aux familles. Cette unité opère de façon indépendante afin de garantir sa crédibilité et se compose de six gestionnaires de dossiers qui bénéficient du soutien d'une équipe d'experts fournissant les services suivants:

- encadrement des familles pour les aider à faire face à un individu radicalisé.
- maintien du contact avec les membres de la famille en Syrie ou en Irak.
- contact avec l'école, les collègues de travail, etc.
- prise en charge et information en cas de décès d'un membre de la famille.
- conseils aux parents et aux municipalités dans les cas de radicalisation les moins graves.

L'école pour les mères (AT)

L'école pour les mères est un concept mis au point par l'initiative autrichienne SAVE (Sisters Against Violent Extremism) qui autonomise les

femmes et apporte un soutien aux mères pour apprendre à faire face à la radicalisation. Les cours visent à renforcer l'estime de soi et le courage de la mère et à lui fournir les outils nécessaires pour éloigner ses enfants de l'extrémisme. Ils lui fournissent également une plateforme qui lui permet de discuter librement, sans culpabilité ni honte, avec d'autres parents qui partagent des problèmes et des expériences similaires.

HEROES (DE)

L'initiative HEROES est un projet en faveur de l'égalité des sexes et contre la répression au nom de l'honneur. Elle cible les jeunes hommes âgés de 14 à 18 ans issus de l'immigration. Des sessions hebdomadaires permettent de discuter des paradigmes patriarcaux et des valeurs de la société allemande. Les jeunes hommes réfléchissent à leurs positions sur des sujets comme l'honneur, la virilité et l'égalité des sexes. Après une année de formation, les jeunes formés au programme HEROES donnent des ateliers dans les écoles pour partager leurs expériences (approche entre pairs).

Le Cercle de sécurité (NO)

Le Cercle de sécurité est un programme d'intervention précoce axé sur les relations. Il vise à renforcer l'attachement sécurisant entre les parents et les enfants.

En mettant l'accent sur la façon de renforcer les relations parents-enfants, cette approche unique enseigne aux parents et aux personnes qui les aident de nouvelles façons de comprendre les besoins et les comportements des enfants et d'y répondre.

Le foyer de Haaglanden (NL)

Depuis mars 2014, le foyer de Haaglanden prend en charge toutes les personnes qui se rendent en Syrie ou en Irak ou en reviennent. Cette unité procède à un échange de vue au cas par cas avec les municipalités régionales, les forces de l'ordre, la NCTV, l'équipe d'intervention de crise du Bureau Jeugdzorg et le service de prise en charge et de protection des enfants. Un plan d'action personnalisé est élaboré pour chaque individu afin de s'assurer qu'il ne représente plus aucun danger pour la société.

Points clés:

-L'approche régionale impliquant d'autres municipalités permet de découvrir des liens en matière de comportement (liens entre les épouses de différents voyageurs, criminalité ou activités professionnelles) qui ne seraient pas établis autrement.

- Mise au point d'un projet pilote de «personne potentiellement violente» en vue de contrôler les personnes qui rentrent dans leur pays d'origine.

ISD – Manuel sur les contre-discours (2016) (UK)

Financé par Sécurité publique Canada dans le cadre du projet Kanishka,

ce manuel a été créé par l'Institute for Strategic Dialogue (ISD) pour aider les personnes qui cherchent à réagir de façon proactive à la propagande extrémiste au moyen de campagnes de contre-discours. Il s'adresse aux personnes ayant peu ou pas d'expérience en matière de campagnes de contre-discours. Il permet aux lecteurs de se familiariser avec les principales étapes de la création, du lancement et de l'évaluation d'une campagne de contre-discours efficace.

Hedayah – Bibliothèque de contre-discours

Cette bibliothèque est conçue comme un outil permettant de fournir des contenus et des documents aux praticiens de première ligne et aux membres de la société civile qui travaillent dans le monde des contre-discours visant à prévenir l'extrémisme violent. Les principaux objectifs de la bibliothèque de contre-discours sont les suivants:

- Créer un portail complet permettant aux pouvoirs publics, aux travailleurs de première ligne et à la société civile d'accéder à des informations visant à contrer les récits associés à toutes les formes d'extrémisme violent.
- Fournir aux praticiens le contenu le plus pertinent et le plus récent afin de contrer les menaces actuelles.
- Promouvoir le partage des bonnes pratiques et fournir aux praticiens les ressources et les outils pertinents pour contrer le récit des extrémistes violents